

budget de fonctionnement 2011 :

L'élaboration du budget 2011 s'est révélée délicate dans un contexte économique particulier, où prédomine un manque de visibilité sur la reprise au niveau international, alors que la situation helvétique et, surtout, locale, fait montre plutôt d'une bonne tenue.

Le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent de charges légèrement inférieur à 13 millions, en amélioration d'environ 7 millions par rapport à celui du budget précédent.

L'introduction de la réforme de la péréquation intercommunale en 2011 perturbe la comparaison avec les chiffres des années précédentes, compte tenu des fortes augmentations de charges et de revenus qui en découlent, d'une part, et, d'autre part, de la diminution du taux de l'impôt communal de 6 points transférés au Canton, opération qui compense la diminution de la part de la facture sociale à charge des communes.

La bonne résistance de l'économie locale a conduit la Municipalité à prévoir des recettes fiscales, certes en diminution par rapport aux derniers chiffres connus de 2009, mais néanmoins solides en regard de ces dernières années.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à 93.7 millions de francs, en légère augmentation de 3.1 millions par rapport au budget précédent. Compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif particulièrement élevées, lesquelles découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, réseau de distribution de l'électricité, collège de Villamont) et du souhait qu'a la Municipalité de poursuivre ses efforts au niveau de la relance, l'insuffisance d'autofinancement atteint 83.5 millions de francs, montant comparable à celui budgétisé pour 2010 (83.2 millions).

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Lausanne, le 22 septembre 2010